



Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le 27/07/2020

ID : 063-200071199-20200722-CCPL\_2020\_61-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 1 pouvoir

Date de convocation : 17 juillet 2020

Date d'affichage : 17 juillet 2020

### SEANCE DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Roland GENESTIER a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

#### Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

#### Absents :

Pierre LYAN, Yves RAILLIERE

Secrétaire de séance : Françoise MECHIN-VERNIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-61 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT- VICHY-AUVERGNE (SYNDICAT MIXTE)
--

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le comité syndical du Syndicat mixte Clermont-Vichy-Auvergne est composé de 40 sièges, dont 2 pour la communauté de communes Plaine Limagne.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner les représentants titulaires de la communauté de communes au sein du Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne (Syndicat Mixte) suivants :

- de désigner les représentants titulaires de la communauté de communes au sein du Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne (Syndicat Mixte) suivants :
- Claude RAYNAUD
- Marc CARRIAS

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 27/07/2020

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

